

**RÉSERVE DU BAHREÏN CONCERNANT LA RÉOLUTION A38-18 DE
L'ASSEMBLÉE : EXPOSÉ RÉCAPITULATIF DE LA POLITIQUE PERMANENTE ET
DES PRATIQUES DE L'OACI DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT — CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Extrait de la déclaration prononcée à la sixième séance plénière le 4 octobre 2013

« Nous appuyons la position que l'Arabie saoudite vient d'exprimer. »

— FIN —